

Chargé-e d'accompagnement et de développement Essonne et Hauts-de-Seine

Le REFER

Le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) accompagne depuis 2014 le développement du réemploi solidaire en Ile-de-France. Il contribue ainsi à une initiative collective qui œuvre face aux urgences sociales et écologiques. Il défend une vision non lucrative et non concurrentielle du réemploi. Une vision où action sociale, solidarité et écologie sont intrinsèquement liées. En 2023, il regroupe 53 adhérents dans près de 115 lieux ouverts au public (boutiques solidaires, cafés, etc.).

Les missions du REFER s'articulent en quatre missions complémentaires et articulées les unes aux autres :

- L'accompagnement des porteurs de projets de Ressourceries et de Recycleries (associations et collectivités) ;
- La structuration et le développement de l'activité des adhérents du réseau : modèle économique, diversification des actions, lien avec les collectivités etc.;
- La sensibilisation du grand public aux enjeux sociaux et écologiques que recouvrent le réemploi solidaire ;
- La communication pour diffuser le plus largement les multiples initiatives portées par les acteurs du réseau;

L'équipe salariée composée de 7 personnes s'organise comme suit :

- Un pôle de coordination
- Un pôle d'accompagnement et de développement territorial
- Un pôle communication et événementiel

Le poste de chargé-e d'accompagnement et de développement s'axe autour de trois missions : l'accompagnement, la sensibilisation et la participation à la vie du réseau.

Les missions à l'échelle des territoires de l'Essonne et des Haut-de-Seine

1) L'accompagnement

En lien avec les 3 autres personnes chargées d'accompagnement et de développement, la mission d'accompagnement sur les territoires du 91 & 92 recouvre 3 dimensions :

Accompagnement des porteurs de projet

- Favoriser l'émergence des initiatives : identifier et recevoir les porteurs de projet ;
- Orienter les porteurs de projet vers les associations adhérentes du Réseau ;
- Accompagner la préfiguration du projet : définir et dimensionner les activités envisagées, la structuration juridique, les actions de sensibilisation etc ;
- Aider à l'élaboration du modèle économique : réalisation des prévisionnels budgétaire et de trésorerie ;
- Aider à la recherche de locaux ;
- Accompagner et suivre les demandes de financements publics ;
- Mettre en lien avec les collectivités locales ;

Accompagnement des 12 adhérents

- Suivre les adhérents dans la structuration de leurs activités et les appuyer sur leurs questionnements et problématiques ;
- Appuyer les structures dans leur changement d'échelle : essaimage, développement de nouvelles branches d'activité, appui à la fonction de sensibilisation etc ;
- Construire des projets et événements communs ;

Accompagnement des collectivités

En fonction des dynamiques locales déjà existantes :

- Prendre contact avec les collectivités (élus et services) disposant de la compétence déchet, économie circulaire, ESS, insertion ;
- Construire les argumentaires locaux en faveur du soutien aux Ressourceries pour leur fonctionnement et leur accès au foncier ;

Dans l'objectif de développer et structurer le réemploi solidaire sur les territoires de l'Essonne et des Hauts-de-Seine le-la salarié-e cherchera à travailler avec les différents réseaux territoriaux : associatifs, d'insertions, d'accompagnement, etc.

2) La sensibilisation

En lien avec les adhérents, les porteurs de projet et les acteurs locaux, le REFER coordonne la mise en place d'actions de ressourcerie éphémère durant plusieurs semaines. Ces actions se construisent en réponse aux besoins locaux et déploient toutes les fonctions d'une Ressourcerie pérenne : la collecte, le tri et la valorisation, la redistribution solidaire et la sensibilisation.

Coordination des Ressourceries éphémères

- Connaître et identifier les enjeux locaux : rencontre avec les acteurs locaux institutionnels, associatifs, bailleurs, habitants etc ;
- Organiser la planification globale du projet : phasage temporel et géographique des actions, visite des lieux etc ;
- Assurer la logistique : de l'installation au rangement final ;
- Définir et diffuser la communication de chaque action dans le quartier ;
- Coordonner les équipes de terrain constituées de salarié-e-s d'adhérents du réseau et de porteur.se.s de projets ;
- Réaliser l'évaluation de chaque opération.

Développement de nouvelles actions de sensibilisation

- Permettre le développement et la création de nouveaux outils et actions de sensibilisation (ex : théâtres forums, jeux interactifs, expositions etc.)
- Co-animer le groupe de travail sensibilisation composé des chargé.e.s de sensibilisation des Ressourceries et Recycleries

À l'échelle du territoire francilien

3) La participation à la vie de l'équipe et du réseau

- Organiser la Fête de la Récup' avec les adhérents et le reste de l'équipe du REFER ;
- Participer à la vie courante du réseau et de l'association : organisation des évènements et réunions internes ;
- Le pôle accompagnement et développement, comme l'ensemble de l'équipe, suit les conventions et financements liés à son activité (bilans financier et d'activités).

Compétences et appétences

- Expérience dans l'accompagnement et l'ingénierie de projet ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Intérêt et connaissance du milieu associatif, des sujets environnementaux et sociaux;
- Capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés ;
- Capacité et envie de travailler en équipe et en réseau ;
- Polyvalence, réactivité, pédagogie ;
- La connaissance du secteur des Ressourceries et des recycleries est un atout.

Conditions de poste

Poste en CDI à temps plein, 35h

Démarrage de la mission : lundi 08 janvier 2024

Rémunération : 2 200 euros brut mensuel (négociable selon profil)

Prise en charge carte de transport et mutuelle à 50%.

Carte tickets-restaurant

Bureau de l'association : 29 rue Merlin, 75011 Paris

Déplacements en Essonne et dans les Hauts-de-Seine

Travail occasionnel les samedis

Permis B obligatoire

Envoyez votre candidature à recrutement@reemploi-idf.org en mentionnant « Chargé-e d'accompagnement et de développement » avant le 10 novembre 2023